

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE SPECIALE SEANCE DU 13 DECEMBRE 2019

Le 13 décembre deux mille dix-sept à 9h30, l'Assemblée Spéciale de l'Etablissement Public Foncier de la Haute Savoie s'est réunie, dans les bureaux de l'EPF à ALLONZIER LA CAILLE, sur convocation du Président en date du 29 novembre 2019.

Total des droits de vote	10 VOIX
Au titre de la Commune de PEILLONNEX Au titre de la Commune de MARCELLAZ-EN-FAUCIGNY Au titre de la Commune de SERVOZ Au titre de la Commune de SAXEL Au titre de la Commune de HABERE-LULLIN Au titre de la Commune de PRAZ-SUR-ARLY Au titre de la Commune de COMBLOUX Au titre de la Commune d'ONNION Au titre de la Commune des CONTAMINES-MONTJOIE Au titre de la Commune de BOEGE	1 voix

MEMBRES PARTICIPANTS TITULAIRES	Présent	Représenté	Excusé/Absent	MEMBRES PARTICIPANTS SUPPLEANTS	Présent	Représenté	Excusé/Absent
Président : DUPESSEY Christian							
BERTHET Michel	X			RAIMBAULT Christian			Χ
CHAPUIS Bernard			Χ	GAVILLET Léon			Х
EVRARD Nicolas			Χ	BOUCHARD Patrick			Х
NICOLAS Luc			Χ	MOUCHET Denis			Х
DURET Marielle			Χ	OREMUS Yann			Х
JACCAZ Yann		Χ		ARVIN-BEROD Priscilla			Х
PERRIN Jean			Χ	PAGET Blandine			Х
DOMIGUES Marie-Laure			Χ	BERTHIER Yvon			Χ
MUSARD Jean-Paul			Χ	BARBE Michel			Χ
JACQUET Etienne			Х	MIRABAUD Thierry			Х

PARTICIPANTS pour l'EPF 74 :

Philippe VANSTEENKISTE Directeur

Stéphanie MARS - Emeline MUFFAT - Marielle FERRAND - Franck BOGEY - Loïc ALCARAS - Thomas SABLE - Joanna RIEUPEYROUX

Total des votants présents ou représentés : 2

Le quorum n'étant pas atteint, l'Assemblée Spéciale ne peut pas délibérer



POINT 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE

Aucune rectification n'ayant été demandée, le procès-verbal de la séance de l'Assemblée Spéciale, qui s'est tenue le 14 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité.



POINT 2. VALIDATION DU PERIMETRE DE L'EPF AU 31 DECEMBRE 2019

La population couverte par l'EPF au 31 décembre 2019 est estimée à :

727 510 habitations pour 254 communes

Ce qui porte le périmètre de l'Assemblée Spéciale à 12 741 habitants pour 10 communes.

Assemblée Spéciale					
Communes	Nb habitants				
Servoz	989				
Saxel	480				
Habère-Lullin	1 014				
Combloux	2 210				
Les Contamines-Montjoie	1 235				
Praz-sur-Arly	1 284				
Boege	1 769				
Marcellaz	1 011				
Onnion	1 306				
Peillonnex	1 443				
10 communes	12 741				



RAPPEL DES REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE SPECIALE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'EPF

L'Assemblée Spéciale de l'EPF compte **10 membres pour 12 741 habitants.** Les délégués, élus par ces communes pour les représenter, sont répertoriés dans le tableau ci-après.

Conformément à l'Article VII des Statuts de l'EPF, la population couvrant les membres de l'Assemblée Spéciale se situant entre 10 001 et 20 000 habitants, les représentants désignés pour siéger à l'Assemblée Générale sont : 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

Liste des représentants de l'Assemblée Spéciale

R - AG AS CA - Tableaux Membres MAJ: 14/01/2019

	COLLECTIVITES		Délégués désignés pour siéger à l'Assemblée Générale		
		Titulaires	2 Titulaires	2 Suppléants	
Commune de	PEILLONNEX	BERTHET Michel	BERTHET Michel		
Commune de	MARCELLAZ	CHAPUIS Bernard			
Commune de	SERVOZ	EVRARD Nicolas			
Commune de	SAXEL	NICOLAS Luc		NICOLAS Luc	
Commune de	HABERE-LULLIN	DURET Marielle			
Commune de	PRAZ-SUR-ARLY	JACCAZ Yann	JACCAZ Yann		
Commune de	COMBLOUX	PERRIN Jean		PERRIN Jean	
Commune d'	ONNION	BOSSON Fernand			
Commune de	BOEGE	MUSARD Jean-Paul			
Commune de	LES CONTAMINES-MONTJOIE	JACQUET Etienne			
40	ACCEMBLE CRECIALE	Titulaires actuels : 0 siège vacant			
10	communes ASSEMBLEE SPECIALE	Suppléants actuels : 0 sièges vacants			

Aucune autre question n'étant formulée, l'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 9h05.

Le Président,

Christian DUPESSEY